

Grand itinéraire tyrrhénien : le parcours corse tracé

Dernier comité de pilotage et circuit fixé à travers la Corse. Gritaccess - Grand itinéraire tyrrhénien accessible du patrimoine -, le projet d'itinéraire patrimonial et touristique européen initié le 5 novembre 2018 à Bastia, vient de franchir un cap décisif ces jours-ci. L'avancée coïncide avec la tenue du dernier comité de pilotage qui réunissait l'ensemble des partenaires corses, toscans, ligures, sardes et originaires de Paca, le 7 et le 8 juillet, à Cagliari en Sardaigne.

À l'ordre du jour figurait aussi le tracé du parcours à l'échelon de la Corse. Il passera par la tour de Miomo, suivra le sentier de Guadello, ainsi que d'autres sentiers du patrimoine avant de se caler sur le parcours napoléonien. « L'itinéraire sera officiellement inauguré les 21 et 22 septembre prochains, à l'occasion de la venue des différents partenaires



Les sentiers du patrimoine occupent une place essentielle dans le circuit.

JEANNOT FILIPPI

sur l'île. Un accord de gouvernance sera conclu dans la foulée. Trois ans après son coup d'envoi à la Chambre des territoires et autant de réunions de travail et de cadrage qui se sont succédé, place désormais au principe de réalité », se félicite-t-on depuis l'Agence du tourisme de la Corse (ATC), en charge de la communication globale tandis que la Collectivité de Corse est cheffe de file de l'opération.

D'ici quelques semaines, à la rentrée, il sera aussi question des autres sites - 46 au total - répartis à travers les régions partenaires. Peu à peu, l'idée initiale se

concrétise. « L'objectif est de créer un parcours thématique Corse-Ligurie-Toscane-Sardaigne-Paca mêlant contenu culturel, découverte de sites emblématiques et bien sûr réappropriation du passé. De cette façon, les projecteurs sont braqués sur notre île et ses vestiges. Ce qui revient à valoriser l'histoire de notre territoire et bien entendu notre identité locale », poursuit-on.

Depuis l'ATC et la CdC, les acteurs institutionnels raisonnent en terme « de patrimoine », d'« offre culturelle » à haute valeur économique et touristique. « L'île

se dote d'un nouvel itinéraire. En écho, une nouvelle opportunité se dessine pour la destination Corse », insiste-t-on.

Au-delà des vertus de « Gritaccess » en termes de développement, d'attractivité, le rôle moteur de la Corse est un autre motif de satisfaction.

« La Corse est largement représentée au sein des instances », précise Jean-Louis Moretti, responsable du service développement de l'ATC. Avant d'ajouter : « Il y a avec ce projet la concrétisation de la mise en tourisme de l'offre patrimoniale. Un travail mené main

dans la main avec Pierre-Jean Campocasso, directeur du patrimoine CdC, et permettant d'aboutir à une gestion intégrée du patrimoine naturel et culturel. »

Tourisme et culture, même trajectoire !

« Gritaccess » bénéficie d'un financement au titre du fonds Feder - Fonds européen de développement régional - pour un montant total de 6 704 176 euros et approuvé par le comité de suivi du programme opérationnel de coopération transfrontalière Italie-France-Maritime 2014-2020.

VÉRONIQUE EMMANUELLI